



# Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

**41<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 9 décembre 2019, à 10 heures  
New York

Documents officiels

*Président* : M. Muhammad-Bande ..... (Nigéria)

*En l'absence du Président, M. Baati (Tunisie),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Point 11 de l'ordre du jour

### Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

#### Projet de résolution (A/74/L.18)

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon qui va présenter le projet de résolution A/74/L.18.

**M. Mori** (Japon) (*parle en japonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au nom du Gouvernement japonais, je souhaite présenter le projet de résolution A/74/L.18, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer mes sincères remerciements au Secrétaire général Guterres et aux États Membres de l'ONU pour cette occasion qui nous est donnée.

Il y a juste deux semaines de cela, S. S. le pape François s'est rendu à Hiroshima et Nagasaki, d'où il a envoyé le message clair qu'un monde exempt d'armes nucléaires était non seulement possible mais nécessaire. Ce message a eu une résonance forte chez beaucoup au Japon. La bombe atomique a été lâchée sur Nagasaki, où, durant l'ère Edo, pendant 250 ans, les gens ont

entretenu la foi chrétienne, en dépit de son interdiction. La bombe atomique a amené certains Japonais à croire que les prières de paix resteraient sans réponse, mais le message du pape a éclairé notre avenir d'espoir.

Au fil des ans, nous avons vu de nombreuses menaces à la paix mondiale, y compris des guerres. Le discours passionné de Greta Thunberg sur le réchauffement climatique a choqué, désarçonné et impressionné bien des personnes dans le monde entier, moi y compris.

La première fois que j'ai pris la parole devant l'Assemblée générale, c'était en 2000, au Sommet du Millénaire. En tant que Premier Ministre du Japon, à l'époque, j'avais fait de la sécurité humaine un des piliers de la diplomatie japonaise et engagé l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter de ses obligations dans ce domaine. La Commission sur la sécurité humaine fut créée en 2001, à l'initiative du Gouvernement japonais et du Secrétaire général d'alors, Kofi Annan, en vue de réduire sensiblement le niveau de souffrance et d'insécurité humaines là il était le plus marqué. En 2007 à l'ONU, lors la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, j'ai déclaré que le défi des changements climatiques entretenait des liens profonds avec l'objectif consistant à garantir la sécurité humaine de tous, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, et j'ai également insisté sur le fait qu'il importait de fournir une assistance aux pays en développement.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-39960(F)



Document adapté

Merci de recycler



En juillet 2000, la question des maladies infectieuses a été introduite pour la première fois comme un thème principal, lorsqu'elle a été inscrite à l'ordre du jour de la réunion au sommet du Groupe des Huit tenue à Kyushu-Okinawa, dans le cadre d'un débat que j'ai présidé. En 2001, j'ai participé à la session extraordinaire consacrée au VIH/sida et j'y ai eu un échange franc avec l'actuel Secrétaire général Guterres, qui n'a eu de cesse de jouer un rôle de premier plan dans le traitement de cette question à l'ONU, en conséquence de quoi un appui a été apporté à la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

En dépit de ces années d'efforts pour contribuer à un monde de paix et de prospérité, la dure réalité m'oblige à admettre que j'ai mes limites. Néanmoins, je ne renoncerai pas à l'objectif d'un monde de paix et de prospérité, peu importe la difficulté à y parvenir. Le projet de résolution sur la Trêve olympique (A/74/L.18) me donne de l'espoir car je réalise grâce à lui que je ne suis pas seul. Il incarne les espoirs partagés dans le monde entier que nous pouvons libérer le monde des conflits, du moins durant les Jeux olympiques et paralympiques, et que nous pouvons vivre ensemble dans la compréhension mutuelle, le respect et l'unité dans la diversité.

Je suis vraiment honoré aujourd'hui de pouvoir m'exprimer devant les Nations Unies pour la cinquième fois. Chaque fois que je me suis tenu à cette tribune, j'ai toujours eu à l'esprit mes prières pour la sécurité humaine et la paix et la prospérité mondiales. En ce jour, je ressens particulièrement la présence avec moi de l'ancienne Haute-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, malheureusement décédée en octobre. Conseillère spéciale auprès du Comité d'organisation des Jeux de Tokyo 2020, Sadako Ogata était une vraie amie. Elle m'accompagnait quand, en tant que Premier Ministre du Japon, je me suis rendu sur le continent africain pour la première fois, en 2001. Elle nous a fait visiter, à notre groupe et moi, le camp de réfugiés de Kakuma, au Kenya. Mon chef de cabinet adjoint de l'époque, le futur Premier Ministre Shinzo Abe, était à mes côtés tout au long de ce déplacement. Le Premier Ministre Abe et moi-même nous sommes engagés à continuer d'œuvrer pour la paix et la prospérité mondiales, dans le prolongement des aspirations que nourrissait sincèrement la regrettée Sadako Ogata.

J'ai été extrêmement impressionné par la justesse des réflexions du Président Bach du Comité

international olympique au sujet de la paix mondiale durant nos nombreuses discussions sur les Jeux de Tokyo 2020. Le Président Bach nous a dit à plusieurs reprises, au Premier Ministre Abe et à moi-même, que selon lui l'initiative mondiale de la Trêve olympique avait beaucoup de valeur, ce en quoi nous sommes d'accord. C'est aussi ce qu'il a dit aux dirigeants qui ont participé au sommet du Groupe des Vingt tenu à Osaka en juillet. Aujourd'hui j'ai l'espoir de transmettre ce sentiment au monde entier, par l'intermédiaire des membres de l'Assemblée générale.

La paix forme la pierre angulaire de l'Olympisme. Les Grecs anciens s'affrontaient aux Jeux olympiques il y a quelque 2 800 ans pour ne pas se faire la guerre. Cette idée est aujourd'hui au cœur de la Trêve olympique. Je crois que c'est notre mission que de promouvoir l'Olympisme et de le transmettre aux générations futures.

J'ai assisté aux Jeux olympiques de Tokyo 1964 quand j'avais 27 ans. En y repensant, je me rappelle avoir profondément ressenti et mesuré la paix qui permettait aux athlètes de différents pays de se rassembler pour célébrer les Jeux. Les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 1964 ont été, pour les Japonais, un symbole important de leur relèvement après la Deuxième Guerre mondiale, dans la mesure où ils ont montré au monde comment le Japon s'était remis de la destruction totale qu'il avait subie 19 ans auparavant. Les Jeux olympiques de 1964 ont également permis de donner libre cours à l'énergie positive du peuple japonais et d'enclencher une croissance économique spectaculaire.

Je me réjouis à l'idée que dans la même ville de Tokyo, en 2020, les Jeux olympiques et paralympiques montreront au monde les villes pacifiques et pleinement matures du Japon, ainsi que nos efforts de relèvement dans la région meurtrie de Tohoku. Je tiens à exprimer nos sincères remerciements pour l'aide et l'appui que nous avons reçus du monde entier après le grand tremblement de terre qui a touché l'est du Japon en 2011. Nous espérons que nos efforts de relèvement pourront être une source d'encouragement pour tous ceux, au Japon et ailleurs, qui sont confrontés aux graves conséquences des catastrophes naturelles. Le fait de nous donner du courage les uns aux autres et d'être unis dans l'adversité nous aidera tous à être plus forts.

Ayant pris conscience, grâce aux Jeux olympiques et paralympiques, à quel point la paix est précieuse, le Japon souhaite offrir à chacun dans le monde la possibilité

d'appréhender la paix par le sport. À cette fin, nous avons conçu une initiative internationale de coopération par le sport intitulée « Le sport pour demain », qui a pour but de donner aux habitants de différents pays de la planète l'occasion d'interagir les uns avec les autres. Nous voulons utiliser le sport pour développer le capital humain en nous fixant pour objectif de faire participer plus de 10 millions de personnes dans plus de 100 pays d'ici à 2020. Nous avons récemment atteint la barre des 10 millions, dont beaucoup de jeunes Japonais. Pour promouvoir la confiance et l'entente mutuelle entre les peuples, véritable socle de la paix, le projet Ville hôte, nouvelle initiative affiliée aux Jeux de Tokyo 2020, sera l'occasion d'échanges chaleureux et directs entre les athlètes et les habitants des collectivités locales au Japon, qui acclameront les athlètes qu'ils accueilleront.

Le thème principal de nos jeux est l'unité dans la diversité. La paix mondiale pourrait être réalisée si tous les peuples du monde vivaient ensemble dans l'acceptation et le respect mutuels. Le Comité d'organisation de Tokyo 2020 a mis ce thème en pratique en devenant le premier comité d'organisation de l'histoire à placer les Jeux olympiques et paralympiques sous une seule et même organisation. Il a ainsi pu démontrer les bienfaits remarquables de l'unité dans la diversité. En outre, Tokyo sera la première ville à accueillir les Jeux paralympiques d'été pour la deuxième fois.

Par les prismes jumeaux de l'unité dans la diversité et du vivre-ensemble dans la paix sur notre précieuse planète Terre, les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 ont également pour but de participer à la réalisation des objectifs de développement durable. À cette fin, nous avons fabriqué les médailles d'or, d'argent et de bronze pour les Jeux à partir de métaux recyclés extraits de petits appareils électroniques hors d'usage, tels que des téléphones mobiles. De même, les matériaux employés pour les torches paralympiques et olympiques, dont les relais débiteront le 26 mars 2020, viennent en partie d'aluminium recyclé utilisé à l'origine dans la construction de logements préfabriqués après la catastrophe de 2011. Les podiums pour les cérémonies de remise de médailles seront en plastique recyclé, notamment des déchets plastiques marins. Grâce à ces efforts véritablement avant-gardistes, nous espérons que les Jeux de Tokyo 2020 seront un phare qui éclairera la voie de l'édification d'un monde durable, notamment par l'intermédiaire des objectifs de développement durable.

La Coupe du monde de rugby 2019, organisée au Japon en novembre, a été la première Coupe du

monde à se dérouler en Asie et la première en dehors des pays développés où le rugby est un sport répandu. Le Président de World Rugby, Sir William Blackledge Beaumont, a salué le succès remarquable du tournoi, déclarant qu'il s'agissait « probablement de la meilleure Coupe du monde de rugby » depuis 32 ans que la manifestation existait. L'audience télévisuelle a atteint un pic de 53,7 % de la population japonaise, et le nombre de visiteurs dans les 16 fan zones réparties dans tout le pays a établi un nouveau record, à environ 1,13 million de personnes. Une communication étroite dans les 55 camps réservés aux équipes dans 61 municipalités a eu le grand avantage de servir la paix mondiale ainsi que la cause des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 l'an prochain. Nous n'épargnerons aucun effort pour répéter l'expérience réussie de la Coupe du monde de rugby lors des Jeux de Tokyo 2020. Où qu'on aille, les stades étaient pleins. Comme je l'ai dit ailleurs, on n'imaginait pas qu'il y avait autant de fans de rugby au Japon. Leur grand nombre – ainsi que le grand succès de la Coupe du monde de rugby en général – tient à la communication étroite mise en place entre les athlètes et les municipalités.

Selon moi, ce que le sport a de merveilleux réside dans la joie de surmonter les défis pour accomplir ce que l'on pensait jusqu'alors impossible. J'aurai 82 ans l'année prochaine. C'est peut-être la dernière fois que j'ai l'occasion de me tenir devant l'Assemblée générale. Ce que j'ai appris par le sport a nourri ma carrière politique et ma vie au long de toutes ces années. En montrant par le sport que l'impossible peut être rendu possible, notre espoir consiste à démontrer que les guerres peuvent disparaître de la planète, pas seulement durant les Jeux olympiques mais pour toujours. Si les dirigeants étaient assez courageux pour exprimer ouvertement leurs opinions, si difficile que cela puisse être, des accords pourraient remplacer les combats.

Sur la scène internationale, les tensions vont croissant. Les petits pays font les frais des affrontements entre les grands pays, et nous ne pouvons pas ignorer la souffrance des personnes vulnérables. Je tiens par conséquent à répéter ma prière pour la paix et la prospérité dans le monde et à exprimer ma conviction selon laquelle, comme il est énoncé dans la vision pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020, le sport a le pouvoir de changer le monde et l'avenir.

Il me plaît d'informer l'Assemblée générale aujourd'hui que plus de 180 États Membres soutiennent le projet de résolution déposé par le Japon et publié sous

la cote A/74/L.18. Je tiens une fois de plus à exprimer ma gratitude à l'Assemblée pour m'avoir donné cette occasion de m'exprimer devant cet organe et de solliciter l'appui de ses membres pour l'adoption du projet de résolution dont nous sommes saisis.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je souhaite exprimer ma profonde gratitude au représentant du Japon pour la profondeur de sa déclaration, en particulier l'accent qu'il y a mis sur le rôle que le multilatéralisme et les Jeux olympiques et paralympiques peuvent jouer dans le renforcement des relations entre les États Membres.

**M<sup>me</sup> Harqoos** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je me félicite de prendre part à cet important débat sur le sport au service de la paix et du développement. Je présenterai brièvement les priorités des Émirats arabes unis, qui tiennent compte du rôle important du sport dans la réalisation des objectifs de développement durable et de son utilisation dans l'intérêt de l'humanité et de la paix. Il nous plaît aujourd'hui de nous associer aux plus de 170 coauteurs du projet de résolution A/74/L.18.

Les Émirats arabes unis croient dans l'importance d'exploiter et d'améliorer les aptitudes sportives, en particulier chez les personnes en situation de handicap – ou celles que nous appelons, dans notre pays, les personnes de détermination –, ce qu'ils font conformément à leur engagement à appliquer la Convention relative aux droits des personnes handicapées et parce qu'ils sont pleinement conscients de la nécessité d'intégrer ces personnes dans la société.

Les Émirats arabes unis ont accueilli les Jeux olympiques spéciaux 2019 à Abou Dhabi, auxquels plus de 7 500 athlètes de 190 États ont pris part. C'était la première fois qu'ils avaient lieu au Moyen-Orient depuis leur création il y a 50 ans. En outre, nous avons accueilli les Championnats du monde d'athlétisme handisport le mois dernier à Dubaï, où plus de 1 400 athlètes de 122 États sont venus participer à des compétitions d'athlétisme. Les Championnats étaient la dernière épreuve qualificative pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2020.

Mon pays attache une importance particulière à l'édification d'une société jouissant d'un haut degré de connaissance et d'une sensibilisation culturelle plus forte en ce qui concerne le jiu-jitsu comme sport encourageant la discipline et le respect de l'adversaire, ainsi que la persévérance, la patience et la confiance

en soi. Les Émirats arabes unis ont accueilli le mois dernier le Championnat du monde de jiu-jitsu, auquel 1 500 athlètes hommes et femmes de 65 États du monde, y compris une équipe féminine des Émirats arabes unis, sont venus participer en un même lieu. Le tournoi s'est déroulé de manière collective et a couvert toutes les différentes catégories. C'était la première fois dans l'histoire du jiu-jitsu qu'un tournoi avait lieu pour toutes les catégories en un seul et même endroit et au même moment.

Les Émirats arabes unis cherchent aussi à soutenir les jeunes talents sportifs en tenant des tables rondes et en échangeant des idées avec les décideurs. Des jeunes de mon pays ont récemment tenu une table ronde sur le thème des dirigeants d'organisations de jeunesse dans le domaine du sport. Les discussions se sont focalisées sur trois grands thèmes relatifs aux principaux défis que les jeunes athlètes et dirigeants sportifs émiratis ont réussi à surmonter, aux cours de formation académique liés à l'administration des sports et aux mécanismes permettant d'obtenir des postes officiels dans diverses fédérations sportives.

À l'approche des Jeux olympiques de Tokyo 2020, les Émirats arabes unis ont tenu une conférence internationale consacrée à la créativité dans le sport sur le thème « La tolérance et la paix dans le sport », à laquelle a participé un groupe de jeunes médaillés des Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016 et des Jeux olympiques de la jeunesse de Buenos Aires 2018. Cette manifestation s'est inscrite dans nos efforts visant à soutenir et renforcer les capacités des jeunes athlètes arabes afin qu'ils puissent gagner plus de médailles olympiques et d'autres médailles et titres internationaux, en particulier aux Jeux olympiques de Tokyo 2020.

Pour terminer, le fait que mon pays ait été le lieu des tournois internationaux susmentionnés et que nous ayons accueilli des athlètes d'élite du monde entier est non seulement conforme au plan d'action des Nations Unies tendant à utiliser le sport au service du développement mais témoigne aussi de la tolérance que les Émirats arabes unis ont adoptée comme thème national pour 2019. Alors que l'on célébrera l'an prochain le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous estimons que nous avons là une occasion importante de rappeler le rôle global que le sport peut jouer dans la réalisation des objectifs du développement et de la paix et dans la promotion de valeurs nobles auprès des peuples du monde.

**M<sup>me</sup> Shareef** (Maldives) (*parle en anglais*) : Les Maldives se réjouissent d'être parmi les soutiens et les coauteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/74/L.18). Elles remercient le Japon de ses efforts fructueux pour coordonner le projet de résolution. Je profite également de cette occasion pour adresser les félicitations et les vœux de réussite de ma délégation au Japon pour la tenue imminente des Jeux olympiques de Tokyo 2020. Nous avons bon espoir que ces Jeux olympiques offriront la possibilité importante de rassembler les gens et de mettre à profit le pouvoir du sport pour promouvoir la paix, la tolérance et la solidarité.

Le sport peut guérir les blessures, rapprocher les vues et amener les gens à dépasser leurs différences. Il a également le pouvoir de changer le monde et de transformer l'humanité. Le sport, et en particulier l'idéal olympique, a toujours aidé à rassembler des personnes de cultures et de nationalités différentes, continuant à renforcer la compréhension mutuelle grâce à l'esprit d'amitié et de fair-play. La torche olympique a toujours symbolisé non seulement les exploits sportifs mais aussi un pont qui réunit des communautés diverses et encourage la tolérance et l'inclusion sociale. Tel est l'esprit des Jeux olympiques. Les Maldives sont fières de participer activement au mouvement olympique depuis 1988. Depuis sa prise de fonctions en 2018, le Président des Maldives, Ibrahim Mohamed Solih, accorde une grande priorité à la promotion de l'éducation, de l'inclusivité et d'une meilleure santé par le sport, qui favorise la tolérance, la compréhension et la coopération au sein de la société.

Les Maldives continuent d'investir de façon significative dans les infrastructures sportives et font la promotion de l'égalité des chances. Elles ont adopté une politique consistant à désigner un conseiller des sports pour chacune de leurs îles, ce qui permettra de parvenir à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes dans les équipes sportives nationales et de stimuler la participation des femmes dans le sport, facilitant ainsi la dissolution des stéréotypes traditionnels liés au genre. Les investissements dans le sport encourageront une participation accrue des jeunes dans divers domaines athlétiques et les aideront à développer des compétences de chef de file pour devenir des exemples à suivre dans leurs communautés et promouvoir le progrès économique et social. La mise en œuvre de programmes sportifs à l'échelle nationale et locale est importante pour favoriser le développement durable et la

coexistence pacifique. Notre engagement à investir dans le sport est ancré dans notre conviction que le sport est de nature à promouvoir la paix et le développement, qui font l'objet des 17 objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les Maldives sont fières du fait qu'elles accueilleront la onzième édition des Jeux des îles de l'océan Indien en 2023. Ce sera la première fois qu'elles accueilleront ces jeux, qui ont lieu entre les nations insulaires de l'océan Indien depuis 43 ans. Les Maldives estiment que l'organisation de cette manifestation les aidera non seulement à promouvoir le sport chez elles mais aussi à rassembler les générations futures dans la coopération et l'harmonie. Elles pensent que les Jeux des îles de l'océan Indien favoriseront l'amitié et la compréhension mutuelle et, par la coopération régionale, créeront un esprit de solidarité entre tous les États participants.

Le Gouvernement accorde beaucoup d'importance à l'éducation d'une nouvelle génération de Maldiviens actifs et soucieux de leur santé. Nous avons récemment lancé la campagne Mission Fit Maldives pour souligner qu'il importait au niveau national d'atteindre l'objectif collectif d'une nation en meilleure santé et en meilleure forme. Afin de promouvoir le sport comme vecteur de paix et de développement, il importe que les politiques pertinentes soient inclusives et ne laissent personne de côté. Le Gouvernement entend modifier au moins 80 % des installations sportives d'ici à 2023 afin d'en garantir l'accès aux personnes en situation de handicap et d'offrir aux femmes et aux filles des chances égales de participer plus pleinement aux programmes sportifs nationaux.

Aucune autre activité sociale n'est autant à même que le sport de rassembler les gens en si grand nombre, avec autant de passion et de plaisir. Tout le monde aime le sport, quel que soit son âge ou son sexe. Le sport inspire une cause plus noble, à savoir l'esprit de tolérance, le vivre-ensemble, le respect et l'inclusion sociale. Nous devons continuer de reconnaître vraiment le pouvoir du sport, qui peut changer la vie des individus et rebâtir les communautés pour plus de paix, de résilience et de prospérité.

**M. Al-Kuwari** (Qatar) (*parle en arabe*) : Nous nous félicitons de prendre part à l'important débat de ce jour, de nous porter coauteurs du projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/74/L.18) et de nous associer aux autres membres de l'Assemblée générale pour l'adopter. Nous accueillons avec

satisfaction le contenu du projet de résolution, qui met en avant la contribution précieuse que le sport apporte dans bien des domaines essentiels, notamment la promotion de la tolérance et de la compréhension entre les peuples, l'éducation, le développement durable, la solidarité, l'équité, l'inclusion sociale et la santé, ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent conduisant au terrorisme.

L'État du Qatar attache une importance particulière au sport car nous estimons qu'il peut favoriser un changement social positif et, partant, la paix et le développement. En vue de concrétiser sa vision nationale pour 2030, l'État du Qatar investit beaucoup dans la construction et l'amélioration d'installations sportives et de leurs infrastructures connexes conformes aux normes internationales. En conséquence, le Qatar a pu accueillir avec succès des manifestations sportives majeures telles que les Jeux asiatiques 2006, les Championnats du monde d'athlétisme du Comité international paralympique 2015 et d'autres tournois internationaux. Tout récemment, le Qatar a accueilli le Championnat du monde d'athlétisme 2019, qui s'est achevé en octobre et a vu la participation de 2 000 athlètes hommes et femmes venus de 209 États. Doha a récemment accueilli la vingt-quatrième Coupe du Golfe. En outre, cette semaine, l'État du Qatar sera le lieu de la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2019.

Le Qatar se réjouit également à la perspective d'accueillir la Coupe du monde de la FIFA 2022, qui sera la première du genre au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Nous mobilisons toutes les capacités nécessaires pour que ce soit une manifestation historique qui fasse date pour le Qatar, la région et le monde. Le tournoi contribuera grandement à promouvoir les valeurs de paix et de tolérance entre tous les peuples du monde.

Le Comité suprême du Qatar pour la Livraison et l'Héritage joue un rôle important pour atteindre ces objectifs. Plusieurs programmes et initiatives ont été lancés, notamment Challenge 22, le programme Generation Amazing et l'Institut Josoor. Ces initiatives ont pour but de donner aux jeunes arabes la possibilité de participer aux préparatifs du championnat de la FIFA et de leur fournir les outils et les compétences requises pour bâtir un avenir meilleur.

Je tiens à insister sur le rôle du Comité olympique qatarien, qui accomplit beaucoup au niveau national et international. Il appuie le Mouvement olympique conformément aux principes de la Charte olympique et diffuse la culture des Jeux olympiques aussi largement

que possible. Le Comité encourage la pratique des sports dans tous les secteurs de la société, favorise le développement des athlètes et des entraîneurs, en leur fournissant des équipements aux normes internationales, et accueille des manifestations sportives locales, régionales et internationales.

En tant que prochain hôte de la Coupe du monde de la FIFA en 2022, le Qatar aspire à organiser un championnat soucieux de la protection de l'environnement. Ce sera le premier tournoi de son genre à être neutre en carbone, grâce à l'utilisation de l'énergie solaire sur les terrains et à des techniques de refroidissement et d'éclairage économes en énergie et en eau.

Par l'intermédiaire du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, que le Qatar copréside avec Monaco, mon pays cherche à améliorer la coopération au niveau international afin de mettre en lumière le rôle important que le sport joue au service du développement durable et de la paix, particulièrement en encourageant la tolérance, le respect et l'autonomisation des communautés.

Le Qatar attache une importance particulière à la prévention des attaques terroristes contre les endroits non fortifiés, tels que les installations sportives. Dans le cadre de sa collaboration avec les parties internationales compétentes, il partage les capacités et l'expertise qu'il a accumulées en matière d'amélioration de la coopération internationale et de renforcement des capacités. De plus, un accord a été signé entre l'International Centre For Sport Security, organisation à but non lucratif basée au Qatar, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en vue de créer une nouvelle forme de coopération en matière de prévention des attaques contre des manifestations sportives et de prévention également, par le sport, de l'extrémisme violent conduisant au terrorisme.

Nous sommes en effet conscients de l'importance du sport dans la lutte contre l'extrémisme violent. À cet égard, nous avons collaboré avec les États-Unis d'Amérique, l'ONUDC et Football for Peace pour organiser une manifestation spéciale sur l'amélioration des capacités sportives pour lutter contre l'extrémisme violent, en marge du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre. En outre, le Qatar soutient les efforts actuellement déployés pour prévenir la criminalité et la violence chez les jeunes par l'intermédiaire du Programme mondial pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha, qui a permis d'offrir à 6 000 jeunes

hommes et femmes des programmes d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante par le biais du sport dans le cadre de l'initiative Line Up, Live Up, dans le but de combattre la consommation de stupéfiants, la violence et la criminalité.

En guise de conclusion, nous affirmons la volonté de l'État du Qatar de coopérer avec le Comité international olympique et le Comité international paralympique afin de faire du sport un outil propre à servir la paix, le dialogue et la réconciliation.

**M<sup>me</sup> Picco** (Monaco) : Aujourd'hui, les États Membres de l'ONU renouvellent leur confiance dans le pouvoir du sport en adoptant le projet de résolution sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (A/74/L.18).

D'ici quelques mois, nous vivrons à nouveau au rythme des épreuves et des performances des athlètes olympiques et paralympiques qui nous inspirent tant, aussi bien par les records qu'ils battent que par l'exemplarité qu'ils incarnent. Lorsque la flamme olympique s'embrasera à Tokyo, en juillet, le Japon aura l'honneur d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques pour la quatrième fois, quelques mois seulement après le grand succès rencontré par la Coupe du monde de rugby. Je tiens à féliciter la délégation japonaise pour le projet de résolution que nous allons adopter.

L'introduction de nouvelles disciplines, que sont le basketball à trois, l'escalade, le karaté, le skateboard et le surf, témoigne de l'ambition affirmée de séduire les nouvelles générations. Le succès des Jeux olympiques de la jeunesse, organisés à Buenos Aires, en 2018, n'a fait que renforcer le lien entre le Mouvement olympique et la jeunesse de par le monde. Nous attendons avec impatience ceux de Lausanne d'ici quelques semaines.

Le Japon, hôte des Jeux de la trente-deuxième olympiade et des seizièmes Jeux paralympiques, entend bien associer les jeunes et l'ensemble de la population à cet événement planétaire par excellence. Par les programmes Sport for Tomorrow et Host Town Initiative, les Jeux de Tokyo permettront de créer de nouveaux partenariats et des relations entre la population et les athlètes de tous les pays. Le principe directeur « Faire mieux ensemble, pour la planète et l'humanité », fixé par le Comité d'organisation des Jeux de Tokyo, est un signal fort d'ouverture, de rencontre, d'échange et de convivialité qui ira bien au-delà du village olympique.

Aussi, à bien des égards, l'héritage des Jeux dépasse le cadre purement sportif. Rappelons-nous par exemple le message d'espoir porté par le défilé des athlètes de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée sous un seul drapeau à Pyeongchang, et du message d'unité porté par l'équipe des réfugiés. Nous saluons la feuille de route stratégique que constitue l'Agenda 2020 du Comité international olympique, qui a guidé ces avancées. Le Comité a aussi pris des mesures afin de rendre les candidatures et les Jeux eux-mêmes plus durables pour qu'à long terme les villes hôtes bénéficient de l'élan créé par les Jeux, notamment en matière d'infrastructures au bénéfice futur des habitants et des usagers.

Nous ne pouvons qu'encourager le Comité international olympique à continuer son travail, visant à promouvoir le rôle du sport et des politiques publiques. Cette entreprise est d'ailleurs proche de nos propres objectifs en tant qu'États Membres de l'ONU et les actions du Comité et de l'ONU se renforcent mutuellement. Par ses partenariats et son engagement de longue date en faveur du sport pour le développement et la paix, ainsi que dans le domaine de l'égalité de genre et de la lutte contre toute forme de discrimination, le Comité est un acteur incontournable.

Si la contribution du sport à un monde meilleur et au développement durable est reconnue depuis 1993 par l'inscription d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, l'alignement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut être approfondi davantage. Le Plan d'action de Kazan est particulièrement important également pour guider nos gouvernements. Égalité hommes-femmes, intégration, éducation, inclusion sociale, insertion professionnelle, promotion de modes de vie sains : il n'est pas un secteur où le sport ne puisse constituer un vecteur de grand intérêt.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le sport est aussi un outil pertinent pour la réconciliation ou pour la prévention de l'extrémisme violent. Par son pouvoir rassembleur et en prônant le respect, la compréhension mutuelle et l'interdiction de toute discrimination, le sport offre des plateformes d'échange à des individus et des communautés qui n'auraient, sinon, aucun moyen de se rencontrer. En parallèle, la sécurité des événements sportifs mondiaux et en particulier des Jeux olympiques, est l'un des principaux défis que doivent prendre en compte tous les organisateurs, et nous les remercions.

Le Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, que j'ai le plaisir de coprésider avec l'Ambassadeur Al-Thani du Qatar, a poursuivi son rôle et continué de servir de lieu de rencontre avec des représentants toujours plus nombreux de nos pays amis, mais également avec la participation de la Division du développement social inclusif, qui est le point focal au sein du Secrétariat, et du Département de la communication globale, car il s'agit bien de tendre la main vers l'extérieur et de faire connaître à travers le sport ce que l'ONU fait pour tous les peuples du monde.

Ainsi, la contribution du sport a été mise en valeur tout au long de l'année par ma délégation, en marge des réunions d'organes subsidiaires du Conseil économique et social, comme la Commission pour le développement social et la Commission de la condition de la femme, ou des réunions d'organes conventionnels comme la Commission des droits des personnes handicapées. Par exemple, le rôle que peuvent jouer des entités sportives mondialement connues a été mis en lumière, en prenant l'exemple de grands clubs de football qui ont des fondations et qui incarnent une identité forte et soutiennent des programmes à destination de milliers de jeunes qui acquièrent des valeurs qui les marqueront toute leur vie.

Le sport est aussi un vecteur de sensibilisation pour des enjeux majeurs de nos sociétés, comme les difficultés rencontrées par les athlètes féminines, même au niveau professionnel, et les écarts de salaire ou de récompense qui continuent d'être beaucoup trop importants dans bien des disciplines et bien des compétitions. Ces thèmes ont été discutés avec l'équipe des Girondines de Bordeaux et son président, qui ont pu partager, avec les États Membres, leurs expériences.

Conscients que le sport, comme l'Olympisme, est un esprit et une philosophie de vie, cette année encore nous avons organisé sous la direction du docteur Jordan Metzl, docteur à l'Hospital for Special Surgery à New York, mais également auteur et triathlète, deux Ironstrength à l'ONU. Cette pratique sportive conviviale sert de rencontre entre la population new-yorkaise et les États Membres et permet aussi de familiariser le public avec le rôle du sport pour le développement et la paix et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Par ailleurs, dans un effort continu d'ouverture sur les jeunes de la ville de New York, deux événements sportifs ont donné à des dizaines de jeunes New-Yorkais des occasions uniques d'avoir accès à l'ONU, d'être sensibilisés au Programme 2030 et aux objectifs de

développement durable et de jouer au basketball dans l'enceinte de l'Organisation.

Sous l'impulsion de S. A. S. le Prince Albert II, membre du Comité international olympique depuis 1985 et Président du Comité olympique monégasque, la Principauté de Monaco place le sport et sa contribution au développement durable au rang de priorité nationale. De l'école primaire jusqu'à l'âge adulte, Monaco offre à tous ses citoyens et résidents des infrastructures sportives de grande qualité permettant une participation régulière aux Jeux olympiques d'été et d'hiver, ainsi qu'aux Jeux olympiques de la jeunesse, dans un esprit de fraternité avec l'ensemble de la grande famille olympique.

Nous formons le vœu que les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo seront couronnés de succès et que tous les athlètes fassent vivre l'esprit et l'idéal olympiques.

**M. Ang** (Singapour) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier le Japon pour son travail sur le projet de résolution A/74/L.18, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Singapour est heureuse de s'être portée coauteure du projet de résolution et nous souhaitons au Japon tout le succès possible pour les Jeux olympiques et paralympiques en 2020.

Le sport est un phénomène qui apporte des bienfaits à la fois tangibles et invisibles aux sociétés. Il a la capacité sans égale de rassembler des personnes et des communautés diverses. Nous célébrons nos héros sportifs en tant que nation. Nous prenons part à des activités sportives avec notre famille, nos amis, nos collègues et des étrangers, approfondissant ainsi nos liens au passage. Par le sport, nous inculquons des valeurs à nos enfants, telles que le fait de prendre soin des autres dans la société. Le sport est aussi un facteur important du développement durable et il est reconnu pour sa contribution au développement et à la paix, à la promotion de la tolérance et du respect, et à l'autonomisation des personnes et des communautés.

À Singapour, le sport est un élément important de l'édification de la nation et de l'identité nationale. En 2012, nous avons lancé Vision 2030, le plan d'action national pour les sports de Singapour, qui donne au Singapourien la possibilité de vivre mieux grâce au sport. Vision 2030 envisage le sport comme un moteur de changement positif en offrant aux personnes, aux communautés et à la nation des occasions de le pratiquer tout au long de la vie. Aujourd'hui, nous constatons

l'incidence positive de cette initiative, sous la forme d'une augmentation du niveau d'activité physique général à tous les âges et du pourcentage de Singapouriens qui voient dans le sport une activité favorisant la cohésion sociale.

Dans notre pays, le sport joue un rôle capital pour rassembler les Singapouriens indépendamment de leur niveau social et scolaire, de leur appartenance ethnique et de leur religion. Dans le cadre de Vision 2030, le Plan-cadre relatif aux installations sportives guide notre mise en place de plateformes communautaires et d'espaces innovants pour servir les besoins en termes de sport à l'échelle de la nation, de la région, de la ville et du quartier, de sorte que la majorité des Singapouriens aient accès, à pied depuis chez eux, aux installations sportives et récréatives publiques. Nous avons également établi ActiveSG, mouvement national pour le sport et l'activité physique, qui intègre et développe des espaces, des programmes et des partenariats afin d'offrir les moyens à tous d'avoir une pratique sportive. ActiveSG compte maintenant plus de 1,85 million de membres, et plus de 10 000 de ses programmes permettent aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de faire de l'exercice et de jouer ensemble.

Nous avons résolument foi dans le sport sans frontière – nous sommes convaincus que le sport devrait être ouvert à tous, abordable et facilement accessible, indépendamment de l'âge, de la situation au regard du handicap, du genre ou du statut social. L'initiative SportCares a été lancée en 2012 dans l'intérêt général pour faire participer les jeunes à risque et atténuer la délinquance juvénile. Des programmes tels que Saturday Night Lights offrent la possibilité à des jeunes à risque de jouer au football et de recevoir une formation officielle à ce sport tout en acquérant des valeurs et des compétences pour la vie courante. Depuis sa mise en place, cette initiative a pris de l'ampleur pour inclure des programmes destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux personnes ayant des besoins particuliers. Notre mouvement national de volontariat au service du sport, Team Nila, crée également des occasions de réunir les différentes composantes de la communauté pour rendre à la société ce qu'elle leur donne à la faveur d'une passion commune pour le sport. Les bénévoles de Team Nila ont contribué au succès de nombreuses manifestations sportives accueillies par Singapour, comme par exemple les vingt-huitièmes Jeux de l'Asie du Sud-Est.

Au niveau régional et international, le sport transcende les frontières nationales et joue un rôle

important pour rapprocher les gens ainsi que pour bâtir des ponts et renforcer la compréhension entre les sociétés. Au moment où nous parlons, plus de 5 000 athlètes concourent dans 56 disciplines aux trentièmes Jeux de l'Asie du Sud-Est, aux Philippines, dans un esprit de compétition amicale qui reflète et réaffirme les liens étroits d'amitié, le sens de la communauté et l'esprit de famille qui unissent les peuples et les pays de notre région.

Singapour réitère son appel à tirer parti et à avoir conscience de la valeur du sport afin de bâtir un avenir plus inclusif, durable et prospère pour nos peuples.

**M<sup>me</sup> Theofili** (Grèce) (*parle en anglais*) : Datant du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Jeux olympiques antiques étaient une force de paix et de solidarité entre les anciennes villes-États grecques qui pouvaient déclarer une trêve pour une période de sept jours avant le début et après la fin des Jeux. Le but était que les Jeux se déroulent de manière pacifique, ce qui était assuré en protégeant la ville des invasions et en ordonnant à la population et aux autorités publiques de s'abstenir d'interférer avec le libre passage des athlètes. Comme Thucydide l'a affirmé, quand les États violaient la trêve, leurs athlètes n'avaient plus le droit de participer aux Jeux.

Le concept de la Trêve olympique est né dans l'Antiquité et a perduré pendant 1 200 ans. Les Grecs voyaient dans les Jeux l'occasion de substituer au conflit la compétition amicale. Toutefois, l'idéal de la Trêve olympique a également revêtu une grande importance dans le rétablissement des Jeux olympiques à l'ère moderne, comme outil inestimable pour promouvoir la coopération internationale et la paix mondiale.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'accent mis sur la paix olympique est devenu un trait majeur de l'idéologie olympique moderne. La création du Centre international pour la Trêve olympique, à laquelle la Grèce a activement participé avec le Comité international olympique, a imprimé un nouvel élan à la quête de paix. Plus important encore, l'inclusion de la Trêve olympique dans le cadre des Nations Unies, par l'adoption de résolutions à ce sujet, a octroyé un rôle distinct à l'idéal qu'elle incarne. Nous devrions garder à l'esprit que, dans un monde de divergences, d'inégalités et de conflits, un accord sur une trêve même temporaire est une réussite pour la communauté internationale. Par conséquent, il est de notre responsabilité de continuer à promouvoir la Trêve olympique et de n'épargner aucun effort pour garantir sa mise en œuvre dans les faits.

En 2020, le Japon accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'été de Tokyo. Je profite de cette occasion pour lui souhaiter tout le succès possible dans cette entreprise exigeante. Quant au reste d'entre nous, notre tâche consiste à assumer nos responsabilités en respectant la Trêve olympique et en faisant ainsi de la paix un objectif atteignable. Nous devrions tous trouver de l'inspiration dans les Jeux olympiques de l'an prochain et réfléchir à la manière dont le sport peut être mis à profit en tant qu'outil utile pour réduire les tensions et bâtir des ponts.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise est pour l'adoption du projet de résolution A/74/L.18 sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique, car il constitue un appel à la justice lancé par tous les États Membres. La Chine souhaite aux trente-deuxièmes Jeux olympiques d'été de Tokyo tout le succès possible. Nous nous félicitons de la participation du Président du Comité international olympique, M. Bach, et de la délégation japonaise à la séance de ce jour. En tant que coauteur du projet de résolution sur la Trêve olympique, la Chine engage instamment tous les États Membres à agir conformément aux dispositions du projet de résolution en s'efforçant d'aplanir leurs divergences, de régler leurs litiges et de s'abstenir de tout recours à la force militaire et de tout type d'hostilités durant les Jeux olympiques.

Le sport est un facteur important de développement social et de progrès humain. L'esprit olympique représente l'aspiration commune des peuples du monde entier, dans la mesure où il encourage l'unité, l'amitié, la paix, les échanges entre pays et l'intégration des civilisations, ainsi que leur coexistence harmonieuse. Les Jeux olympiques sont non seulement une arène pour les athlètes mais aussi un pont d'amitié pour les peuples de tous les pays. Les Jeux olympiques modernes rassemblent des personnes de nations, d'ethnies et de cultures différentes, renforcent la compréhension mutuelle et favorisent la cohésion sociale, tout en contribuant sensiblement à la paix mondiale et au développement.

Partout dans le monde, la communauté internationale est aux prises avec de multiples défis. Unilatéralisme, protectionnisme et harcèlement compromettent gravement le multilatéralisme, perturbent l'état de droit international, entraînent des affrontements superflus et affaiblissent la confiance mutuelle et l'amitié entre les peuples de tous les pays. De nombreux experts s'inquiètent que le monde puisse vivre un schisme. La communauté internationale est à la croisée des chemins.

Voulons-nous le multilatéralisme ou l'unilatéralisme, l'unité ou la division, la coopération ou la confrontation, et le progrès ou la régression? L'approche chinoise de ces questions capitales est très claire. Nous sommes résolument en faveur du multilatéralisme et aux côtés de la vaste majorité des Membres de l'ONU, nous défendons l'équité et la justice face à la réalité actuelle et nous plaidons pour un monde mutuellement bénéfique et un avenir commun. Toujours, la Chine fera la promotion de la paix mondiale, contribuera au développement mondial, défendra l'ordre international et œuvrera au profit d'un futur partagé pour l'humanité.

En 2022, Beijing accueillera les vingt-quatrièmes Jeux olympiques d'hiver, qui marqueront le retour des Jeux olympiques d'hiver dans une ville qui a accueilli avec succès les vingt-neuvièmes Jeux olympiques d'été. La Chine travaillera étroitement avec le Comité international olympique pour offrir au monde des Jeux olympiques placés sous le signe de la réussite, de l'exception et de l'excellence, qui favoriseront le développement des Jeux olympiques et des sports d'hiver et mettront pleinement en valeur le rôle positif du sport dans la réalisation de la paix mondiale, du développement et des échanges entre peuples et entre cultures.

Nos jeux olympiques seront verts et nous donnerons la priorité aux considérations écologiques, à la conservation des ressources et au souci de la protection de l'environnement en définissant et suivant un plan de travail à faible émission de carbone, dans le cadre duquel les énergies renouvelables seront utilisées dans tous les lieux accueillant des épreuves pour tendre à la neutralité en carbone. Nous défendrons les principes d'une large participation, de contributions conjointes et d'un partage des bénéfices en mobilisant tous les secteurs de la société dans la préparation des Jeux et en accélérant le développement et la promotion des sports d'hiver. Nous placerons les personnes au centre de nos préoccupations, dans leur intérêt et pour offrir aux femmes, aux enfants et aux personnes en situation de handicap davantage de possibilités de prendre part aux activités sportives.

Nous continuerons de promouvoir l'ouverture aux Jeux olympiques par l'intermédiaire des Jeux olympiques d'hiver de Beijing. Nous renforcerons la coopération en matière sportive et les échanges entre les peuples et entre les cultures et notamment entre la Chine et le reste du monde. La Chine ouvrira une nouvelle possibilité de promouvoir l'esprit olympique, les échanges entre civilisations et la compréhension mutuelle. Nous combattons la corruption et défendrons l'intégrité dans

l'organisation des Jeux olympiques, nous renforcerons les contrôles dans les préparatifs et nous adopterons une politique de tolérance zéro à l'égard du dopage, de sorte que les Jeux olympiques d'hiver de Beijing soient aussi propres et purs que la glace et la neige. Les États Membres seront plus que les bienvenus aux Jeux olympiques d'hiver de Beijing en février 2022.

**M<sup>me</sup> Sánchez Rodríguez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué le présent débat en plénière au titre du point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », au cours duquel le projet de résolution A/74/L.18, dont notre délégation s'est portée coauteure, a été présenté. Nous profitons de cette occasion pour remercier la délégation japonaise d'avoir présenté le projet de résolution et pour ses efforts durant les négociations. L'examen de cette question dans le cadre de l'ONU témoigne de son intérêt en tant que facteur déterminant du développement et de la paix.

Nous réaffirmons que, comme l'UNESCO l'a établi, la pratique d'une activité physique et du sport est un droit fondamental pour tous, qui contribue au développement complet et harmonieux des êtres humains. Nous devons veiller à ce qu'il existe des mécanismes et des institutions dédiés à l'exercice de ce droit et à ce qu'ils fonctionnent correctement, sans discrimination ni restriction. À cet égard, bien que des progrès aient été accomplis au niveau international, il reste beaucoup à faire pour systématiquement assurer et garantir l'exercice de ce droit par les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Dans ce contexte, il nous faut aussi veiller à ce que la technologie ne supplante pas les bienfaits de l'interaction sociale et que les infrastructures urbaines répondent aux exigences et aux besoins de ces groupes pour leur épanouissement, sans barrière ni obstacle. En outre, nous devons œuvrer à changer la perception du sport, pour les personnes qui n'y voient qu'une corvée de plus ou un simple passe-temps. Le sport et l'éducation physique doivent faire partie intégrante de notre culture de vie et constituer une composante intrinsèque de nos activités quotidiennes.

Grâce au triomphe de la révolution cubaine le 1er janvier 1959, le sport est devenu un droit dont jouissent tous les Cubains, qui voient ainsi leur qualité de vie améliorée. Sa pratique généralisée depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui est une des grandes

réalisations de notre révolution, emmenée par le commandant Fidel Castro Ruz. Dans le but de faire de ce principe une réalité, la pratique du sport à Cuba est devenue un droit constitutionnel. La Constitution cubaine, récemment approuvée par l'Assemblée nationale du pouvoir populaire et ratifiée par un référendum populaire organisé le 24 février, dispose que « les personnes ont droit à l'éducation physique, au sport et aux loisirs, qui forment des éléments essentiels de leur qualité de vie ».

Le système d'éducation national garantit l'enseignement et la pratique de l'éducation physique et du sport dans le cadre général de l'éducation des enfants, des adolescents et des jeunes. L'État fait en sorte que les ressources nécessaires soient allouées à la promotion et à la pratique du sport et des loisirs pour le peuple cubain et à la préparation, à l'entraînement et au développement des talents sportifs. L'institutionnalisation du sport à Cuba a abouti à la création de l'Institut national du sport, de l'éducation physique et des loisirs – organe directeur du mouvement sportif cubain – qui gère nos centres éducatifs spécialisés et nos installations sportives.

Nous donnons la priorité à l'entraînement des athlètes de haut niveau et garantissons la qualité de leur carrière sportive. Le peuple cubain est fier de tous les athlètes qui, par leur sacrifice et leur dévouement, ont élevé si haut notre petite île. Notre promotion d'une culture de l'activité physique et l'entraînement de qualité que nous dispensons à nos athlètes sont internationalement reconnus. À cet égard, Cuba a partagé ses meilleures pratiques et son expérience en réponse aux demandes de coopération de nombreux pays en développement.

Nous condamnons une fois de plus toute tentative de politiser le sport ou de voler des athlètes de talent, en particulier ceux des pays en développement. Cette pratique néfaste doit cesser. Il faut que le sport soit vu comme un pont pour la paix et comme un moyen de promouvoir le développement et l'entente.

**M. Mavroyiannis** (Chypre) (*parle en anglais*) : Je souscris sans réserve à la déclaration de l'Union européenne, et je souhaite faire quelques observations supplémentaires en raison des liens étroits que mon pays entretient avec l'idéal olympique, étant donné que Chypre participe aux Jeux olympiques depuis leur création dans l'Antiquité.

Je remercie le Japon d'avoir déposé le projet de résolution de cette année sur l'idéal

olympique (A/74/L.18) et je lui souhaite tout le succès possible dans l'organisation de la prochaine olympiade. Je me félicite de la présence du Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, M. Yoshiro Mori. Je tiens également à exprimer mon appréciation au Président du Comité international olympique, M. Thomas Bach, pour sa présence ici aujourd'hui et pour son action visant à promouvoir les idéaux que défendent les Jeux olympiques.

Si les idéaux olympiques étaient respectés, les choses seraient beaucoup plus faciles pour nous ici à l'ONU. La création d'un environnement pacifique, dans l'espoir que cela aurait une incidence plus durable que pendant les Jeux en eux-mêmes, était consubstantielle à l'idéal olympique. La tradition sacrée de la Trêve olympique – la cessation des hostilités avant, durant et après les Jeux pour garantir le libre passage des athlètes – était sous-tendue par trois principes moraux : la futilité de la guerre, la dénonciation de la violence et de la sujétion et la supériorité des objectifs qui rassemblent les gens; la quête de liberté, les valeurs partagées, le caractère intrinsèquement noble de l'équité et de la synergie; et la reconnaissance de leur contribution à la prospérité de tous et à la poursuite du développement de la culture et de la civilisation.

Le sport a la capacité sans égale de rapprocher les gens. Il est aussi l'outil le plus puissant pour renforcer la morale chez nos jeunes. La création d'une culture d'esprit sportif, de fair-play, de travail acharné et de sacrifice personnel dans la quête d'un objectif – la rivalité digne, savourer la victoire et accepter la défaite – peut aller bien plus loin que toute éducation fondée sur les connaissances. Si nous parvenions à bâtir une culture fondée sur des valeurs au niveau individuel, communautaire et national, la mission de l'ONU qui consiste à favoriser la paix, le développement, le respect des règles, le respect des droits et des libertés, l'égalité, la solidarité, la tolérance et la non-discrimination, l'inclusion sociale, la santé, et beaucoup d'autres choses encore, serait nettement plus aisée.

Chypre reste engagée dans la démarche visant à promouvoir la paix en portant au premier plan les vertus de l'humanité qui prouvent que nous avons été créés pour quelque chose de plus noble que le conflit, et en s'efforçant de faire prévaloir la culture, la paix et la sécurité comme les instincts fondamentaux de la civilisation humaine.

**M. Ke** (Cambodge) (*parle en anglais*) : L'importance du sport dans la société est indéniable. Les

activités sportives rassemblent les personnes, favorisent la compréhension et la tolérance entre les participants et font la promotion des valeurs importantes que sont le travail d'équipe, la discipline et la persévérance. Elles sont un divertissement et un loisir et apportent une dimension éducative précieuse. Pour les jeunes enfants, le sport est un puissant outil d'apprentissage, qui renforce les valeurs du travail, du respect et de l'égalité.

Le sport et les idéaux olympiques contribuent à l'édification d'un monde pacifique et meilleur en éduquant les jeunes par la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play. Dans cette optique, la valeur sociale du sport est indiscutable. Un large éventail des objectifs de développement durable confirme le rôle important que le sport joue dans la promotion de la santé, de l'éducation et du progrès des sociétés pacifiques. Le sport participe à la santé et à la bonne forme de la société en faisant pratiquer une activité physique aux gens. Il encourage les jeunes à adopter des modes de vie sains et renforce le bien-être sociétal pour l'avenir.

Le sport joue un rôle important dans le développement des enfants en les éveillant à l'intérêt de la coopération, du travail d'équipe et de la tolérance. L'acquisition de ces compétences à un âge précoce aidera immensément les enfants dans leur vie professionnelle future. En outre, le sport encourage une participation équilibrée, favorise la confiance en soi des enfants et remédie aux problèmes de genre.

Le sport est un important facteur de paix pour consolider les relations d'amitié entre les nations, les personnes et les communautés, indépendamment des différences culturelles et des points de vue politiques. Le Cambodge sera donc fier d'accueillir les Jeux de l'Asie du Sud-Est 2023 et a bon espoir qu'ils sauront promouvoir des relations d'amitié entre les États participants et au-delà.

Pour terminer, le Cambodge est heureux de se joindre aux autres États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution A/74/L.18, présenté par le Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques. Le Gouvernement royal du Cambodge continuera de promouvoir le sport pour faciliter sa contribution à la paix et au développement dans le monde.

**M. Wax** (Israël) (*parle en anglais*) : Le sport est un langage universel centré autour des personnes, où les participants comme les spectateurs apprennent

à célébrer l'excellence et découvrent la notion d'esprit sportif, soit l'idée que l'on doit faire de son mieux du début à la fin et être élégant et respectueux de son adversaire, quel que soit le gagnant ou le perdant et indépendamment des origines, de la religion, du genre ou de la nationalité de l'adversaire.

Nous sommes fiers de nous être portés coauteurs de l'important projet de résolution A/74/L.18, qui englobe de nombreux idéaux cruciaux pour la paix et une société mondiale en bonne santé. C'est là une des contributions les plus importantes du sport. Israël accueille maints programmes visant à donner les moyens à tous les membres de sa société diverse de prendre part à des activités sportives et à les y encourager.

Des organisations comme Budo For Peace ont recours aux arts martiaux traditionnels pour enseigner les valeurs comportementales de tolérance, de respect mutuel et d'harmonie aux jeunes des communautés arabe, juive et chrétienne. Le Centre israélien des sports pour les handicapés travaille avec des athlètes en situation de handicap de tous les horizons dans diverses disciplines sportives. Tout récemment, l'Alliance pour la paix au Moyen-Orient a été nommée parmi les huit finalistes internationaux du prestigieux Prix Prince Albert II de Monaco pour la paix et le sport, pour la manifestation Athletes For Peace qu'elle a organisée plus tôt dans l'année. Cette manifestation a rassemblé 400 participants – juifs, arabes, bédouins, ultra-orthodoxes, immigrants, réfugiés et personnes ayant des besoins particuliers – pour célébrer la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Les athlètes professionnels sont souvent vénérés par leurs fans. Leurs exploits sur le terrain inspirent des millions de personnes et leur conduite, tant sur le terrain qu'en dehors, influence le comportement et les perceptions de bien des gens. Lorsque les fans voient leurs idoles embrasser la diversité sur le terrain et respecter leurs adversaires, cela fait beaucoup pour la promotion de la diversité au sein de la société. En revanche, quand les idoles agissent de manière disgracieuse ou hostile, cela produit l'effet opposé.

Quand des athlètes sont exclus de manifestations sportives, c'est l'essence même de l'esprit sportif qui est niée. Comme le montre si bien la Trêve olympique, la politique n'a pas sa place dans le monde du sport. Il appartient à tous ceux qui ont foi en la paix et en l'égalité de veiller à ce que les compétitions sportives internationales soient ouvertes à tous. Nous ne devons

pas laisser faire ceux qui insistent pour politiser les manifestations sportives, et les Jeux olympiques en particulier.

Malheureusement, comme nous l'avons encore vu l'an passé, l'Iran refuse toujours d'autoriser ses athlètes à affronter des adversaires israéliens, les forçant à déclarer honteusement forfait ou à perdre dans des compétitions pour éviter l'éventualité d'une rencontre. Je dis « les forçant » car, en dépit des dénégations de l'Iran, le monde entier a pu constater il y a quelques mois, aux Championnats du monde de judo à Tokyo, à quel point cela pouvait être déshonorant et déchirant pour ces athlètes qui passent leur vie à s'entraîner et à se préparer à la compétition pour finalement subir des intimidations de leur propre pays, qui refuse de les laisser accomplir leurs rêves et de donner toute la mesure de leur potentiel si près du but.

Ainsi qu'il est affirmé dans le projet de résolution dont nous sommes saisis, le sport peut contribuer à un climat de tolérance et de compréhension entre les peuples et les nations. Si les États Membres de l'ONU et les instances sportives internationales, telles que le Comité international olympique (CIO), entendent vraiment promouvoir la paix et l'entente par le sport, ils ne peuvent assurément tolérer une telle attitude qui, comme le CIO l'a déclaré par le passé, est contraire aux règles du fair-play et s'oppose à l'esprit d'amitié qui est incarné dans les valeurs olympiques.

Nous encourageons tous les États Membres, et en particulier les coauteurs du projet de résolution, à ne pas simplement adopter le projet de résolution en théorie mais à s'efforcer de donner suite à l'intention qui y est énoncée. Nous nous félicitons par conséquent que la Fédération internationale de judo ait récemment décidé de s'élever contre la discrimination en suspendant finalement l'Iran de toutes les compétitions pour son refus répété d'autoriser ses athlètes à affronter leurs homologues israéliens. Nous sommes par ailleurs satisfaits que le Comité international paralympique ait privé la Malaisie du droit d'accueillir les Championnats du monde de natation handisport 2019 après qu'elle a honteusement refusé de laisser les athlètes israéliens concourir.

Nous estimons que les autres instances sportives internationales devraient aussi s'opposer activement à cette attitude, qui est en contradiction directe avec le projet de résolution dont nous sommes saisis et constitue une violation flagrante de la Charte olympique et du code d'éthique du CIO. Il est difficile de croire qu'aujourd'hui,

à notre époque, des États Membres font encore tout leur possible pour accueillir des manifestations sportives internationales tout en ne permettant pas à tous les athlètes d'y participer.

Les Jeux olympiques sont parmi les manifestations mondiales les plus remarquables. Par l'entremise du sport, nous pouvons promouvoir la paix et le développement, en courant, nageant et sautant vers le futur. Nous adressons au Japon nos meilleurs vœux de réussite pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques 2020, qui inspireront sans nul doute des millions de personnes dans le monde entier. En tant que fan enthousiaste des Jeux et des idéaux olympiques, je me réjouis à la perspective de Tokyo 2020, en ayant bon espoir que c'est le sport qui sera gagnant, favorisant la paix et le dialogue entre toutes les nations, et non les boycotts et la politique.

**M. Amayo (Kenya)** (*parle en anglais*): Tout d'abord, je remercie le Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'avoir présenté le projet de résolution A/74/L.18, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », qui tombe à point nommé et dont nous sommes fiers de nous être portés coauteurs.

Nous sommes conscients de la contribution précieuse du sport à la promotion de l'éducation, du développement durable, de la paix, de la coopération, de l'inclusion sociale et de la santé au niveau local, régional et international et prenons note que, ainsi qu'il est déclaré dans le Document final du Sommet mondial de 2005, le sport peut contribuer à un climat de tolérance et de compréhension entre les peuples et les nations. Le Kenya se fait une fierté d'appartenir à la grande famille olympique et il est considéré dans le monde comme une nation sportive grâce à ses athlètes patriotes et vaillants, dont les exploits ont fait durablement la réputation sportive de notre pays.

Nous notons que l'Assemblée, dans sa résolution 73/24 du 3 décembre 2018, sur le sport comme facteur de développement durable, a invité les futurs organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques à inclure le sport, selon qu'il conviendra, dans les activités de prévention des conflits et à veiller à la mise en œuvre effective de la Trêve olympique pendant les Jeux. On s'attend à ce que les Jeux de Tokyo 2020 soient une occasion utile de mettre à profit le pouvoir du sport de faire avancer le monde en favorisant un climat de paix, de développement, de résilience, de tolérance et de compréhension.

Le Kenya a fait de la promotion du sport une priorité en promulguant la loi de 2013 sur le sport, afin de mettre le sport au service du développement, d'encourager la pratique du sport et des loisirs sans drogue, d'établir des institutions sportives et d'assurer l'administration et la gestion du sport et des installations sportives dans tout le pays.

Pour promouvoir les Jeux paralympiques dans le pays, le Kenya – qui compte au moins 1,2 million de personnes présentant des déficiences physiques – aide beaucoup d'individus en les faisant prendre part aux Jeux olympiques spéciaux, essentiellement parce que le sport contribue à développer leurs aptitudes psychomotrices, cognitives, physiques et sociales. La participation active de personnes en situation de handicap dans le sport et les Jeux paralympiques contribue à la pleine réalisation, sur un pied d'égalité, de leurs droits de l'homme, ainsi qu'au respect de leur dignité intrinsèque.

Dans les zones pastorales du pays, le Kenya encourage le sport comme moyen de favoriser la paix entre voisins. Conscients que le sport peut prévenir la radicalisation, l'extrémisme violent et la violence en général, nous nous félicitons que le 6 avril ait été désigné Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Pour terminer, le Kenya réaffirme que la promotion du sport au service du développement et de la paix a besoin de tout notre appui, salue le Comité international olympique et le Comité international paralympique pour les nobles tâches qu'ils accomplissent et, enfin, souhaite au Japon tout le succès possible dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 64/3 du 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole à l'observateur du Comité international olympique.

**M. Bach** (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous remercier, Monsieur, pour le grand honneur qui m'est fait de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale. Mes remerciements et ma gratitude vont aussi au Gouvernement japonais, sous la direction du Premier Ministre Shinzo Abe, pour le dépôt du projet de résolution A/74/L.18, sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique.

Au nom du Comité international olympique (CIO), je tiens à remercier tout particulièrement les représentants de Monaco et du Qatar, Coprésidents du Groupe des

Amis du sport au service du développement et de la paix, ainsi que les nombreux États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution.

En tant qu'observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, le CIO a étroitement accompagné ce processus. Il est véritablement encourageant de constater le large appui que les États Membres accordent au projet de résolution. Lorsque notre fondateur, Pierre de Coubertin, a relancé les Jeux olympiques il y a exactement 125 ans, il y voyait une manière de promouvoir la paix entre les nations et les peuples. Aujourd'hui, après toutes ces années, le projet de résolution dont nous sommes saisis démontre clairement que sa vision perdure. Il constitue un rappel fort des valeurs partagées qui forment le socle de l'ONU et du CIO.

Alors que l'ONU fêtera l'an prochain son soixante-quinzième anniversaire, quoi de plus opportun que cette année olympique 2020 pour célébrer nos valeurs partagées? Comme le Secrétaire général António Guterres l'a déclaré avec éloquence, « S'il existe un vrai symbole de paix dans notre monde, c'est bien l'esprit olympique ». Avec l'adoption aujourd'hui du projet de résolution sur la Trêve olympique, l'Assemblée soutient les Jeux olympiques de Tokyo 2020 comme un vrai symbole de paix dans notre monde.

L'occasion est donc bienvenue en ce jour de réaffirmer l'attachement du CIO à nos valeurs partagées de paix, de solidarité et de respect. Nos deux organisations sont guidées par l'universalité, l'égalité, la non-discrimination et l'état de droit. L'alignement de nos valeurs et principes communs se reflète dans les objectifs de développement durable, où l'ONU met explicitement l'accent sur le sport comme facteur important de paix, de santé, d'éducation et d'autonomisation des femmes, notamment.

Notre engagement en faveur de la durabilité se manifeste dans le programme complet de réformes que nous avons baptisé Agenda olympique 2020. Nous avons fait de la durabilité un élément central de toutes nos activités. Nous traduisons nos paroles en actes. C'est vrai pour la Maison olympique – le nouveau bâtiment du siège du CIO – qui est, dans sa catégorie, l'immeuble le plus durable au monde. C'est également vrai pour la manière dont les Jeux olympiques seront organisés à l'avenir.

Les Jeux olympiques de Tokyo 2020 seront l'expression la plus visible de l'attachement du CIO à nos valeurs partagées, et aux objectifs de développement

durable en particulier. Grâce à l'Agenda olympique 2020, nous parviendrons à la parité entre les sexes aux Jeux olympiques pour la première fois à Tokyo, avec le plus grand nombre d'athlètes féminines de l'histoire, pour une proportion d'environ 49%, ce qui envoie au monde un message fort quant à l'égalité des sexes.

Dans l'esprit de nos réformes, nos amis du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, sous l'excellente direction de son président, S. E. M. Yoshiro Mori, font la promotion de la durabilité de façon remarquable. Tokyo entend offrir des Jeux neutres en carbone. Des médailles olympiques fabriquées à partir de pièces électroniques recyclées à l'utilisation des énergies renouvelables pour l'électricité, en passant par les véhicules à zéro émission, parmi tant d'autres mesures, les Jeux olympiques de Tokyo 2020 seront une inspiration en ce qui concerne le développement durable et l'inclusion, et cela vaut aussi pour les Jeux paralympiques. C'est pourquoi je tiens particulièrement à exprimer ma gratitude au Président Mori pour son dévouement personnel inébranlable à nos valeurs et principes. Les Jeux olympiques de Tokyo 2020 seront suivis par plus de la moitié de toute la population mondiale. Des milliards de personnes verront la plus grande manifestation sportive de notre planète.

Les athlètes de tous les pays représentés ici inspireront le monde. Ils inspireront et uniront les peuples. Ils apporteront à chacun fierté et joie. C'est leur performance sportive, leur effort, leur excellence, leurs émotions, leur joie et leurs larmes qui créent la magie des Jeux olympiques. En même temps, je peux le dire en me basant sur ma propre expérience de champion olympique, participer aux Jeux olympiques rend humble car on devient une partie de quelque chose de plus grand – une partie d'une manifestation qui unit le monde, d'une expérience qui fait la promotion des valeurs partagées de toute l'humanité et d'une communauté véritablement mondiale.

Aux Jeux olympiques, il n'y a pas de discrimination. Aux Jeux olympiques, chacun est l'égal de l'autre. Aux Jeux olympiques, tout le monde respecte les mêmes règles. Les Jeux olympiques sont aujourd'hui la seule manifestation qui réunit le monde entier dans une compétition pacifique.

À Tokyo, le monde verra des athlètes unis des 206 comités olympiques nationaux et de l'équipe olympique des réfugiés du CIO. Si ces 11 000 meilleurs athlètes du monde sont concurrents en matière sportive, ils vivront aussi tous pacifiquement sous un seul et même toit dans le Village olympique. C'est le message

olympique de paix à l'ensemble de l'humanité. Nos chers amis et hôtes japonais interpréteront d'une excellente manière cette mission des Jeux olympiques.

Nous pouvons parvenir à cette universalité uniquement si nous permettons à chacun de participer. À cette fin, nous avons besoin de solidarité. C'est pourquoi le CIO reverse 90 % de la totalité de ses recettes au profit des athlètes ainsi que du sport et du handisport dans le monde entier. Pour parler en chiffres, cela signifie que nous dépensons 5 milliards de dollars sur les quatre ans que dure une olympiade. Chaque comité olympique national bénéficie de cet appui. Cela dit, que personne ne s'inquiète : il n'y a pas un centime de l'argent du contribuable dans le budget du CIO.

L'équipe olympique des réfugiés du CIO est une autre illustration de cette solidarité. Il y a exactement quatre ans, dans cette salle même, j'annonçais la création de cette équipe (voir A/70/PV.39). Ces athlètes réfugiés ont ensuite concouru sur un pied d'égalité avec tous les autres athlètes aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016. Me tenant de nouveau à cette tribune quatre ans plus tard, j'aurais aimé pouvoir annoncer que nous n'avions plus besoin de l'équipe en question. Malheureusement, les raisons pour lesquelles nous l'avons créée persiste. Nous aurons donc une fois de plus une équipe olympique des réfugiés du CIO aux Jeux olympiques de Tokyo 2020. Notre but à cet égard est d'envoyer un message fort d'espoir à tous les réfugiés et, en même temps, de sensibiliser le monde entier à la crise mondiale des réfugiés.

Aux fins de cette solidarité mondiale et de cette universalité véritable, le CIO et les Jeux olympiques doivent être politiquement neutres. Nous ne pouvons accomplir notre mission consistant à unir le monde que si les Jeux olympiques restent au-dessus de toutes les divergences politiques. Notre neutralité politique va de pair avec l'autonomie du sport. Elle est indissociable de notre autonomie. Autonomes, nous pouvons garantir l'application égale, à l'échelle mondiale, des règles et des lois du sport. Depuis son adoption historique en 2014 de la résolution 69/6, l'Assemblée générale reconnaît et soutient cette autonomie qui est centrale dans notre mission. Je suis donc reconnaissant d'avoir la possibilité de demander en personne à l'Assemblée de continuer d'appuyer l'autonomie du sport et la neutralité politique du CIO et des Jeux olympiques.

Dans le monde fragile qui est le nôtre, nos valeurs et principes partagés sont menacés de bien des manières, non seulement au sein de la communauté internationale mais aussi dans le sport. Nous voyons dans le sport une

érosion croissante du respect de l'état de droit mondial. Certains estiment que l'état de droit ne s'impose pas à eux ou veulent même imposer leurs lois à d'autres. La solidarité est en péril, tandis que la méfiance et les intérêts particuliers gagnent du terrain.

D'aucuns veulent ôter de la valeur aux Jeux olympiques pour en faire un modèle économique purement axé sur le profit. Nous leur disons que nous sommes une organisation fondée sur des valeurs. Pour le CIO, l'argent n'est qu'un moyen de nous acquitter de notre mission consistant à unir le monde dans la paix et la solidarité. L'universalité est menacée quand notre neutralité politique n'est pas respectée. Celle-ci est compromise chaque fois que des organisations ou des personnes tentent d'utiliser les Jeux olympiques pour promouvoir leurs propres objectifs, si légitimes puissent-ils être. Les Jeux olympiques sont une célébration par le sport de notre humanité partagée. Ils ne sont pas et ne doivent jamais être un moyen de promouvoir des fins politiques ou d'autres visées potentiellement propices à la division. Le CIO est déterminé à préserver et à renforcer ces valeurs et principes touchant l'état de droit, la solidarité et la neutralité politique.

Toutefois, notre engagement ne suffit pas. Nous dépendons de l'appui des gouvernements pour accomplir notre mission et maintenir notre neutralité. C'est pourquoi nous sommes si reconnaissants à l'Assemblée de soutenir ce projet de résolution sur la Trêve olympique. Ce faisant, elle soutient aussi les valeurs et les principes qui nous unissent. Nous exhortons chacun à tenir compte de ces valeurs et principes au moment de prendre des décisions qui ont une incidence sur le sport. Dans cet esprit olympique d'universalité, de solidarité et de paix, j'invite tout le monde à se prendre par la main et à célébrer notre unité dans toute notre diversité aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 et au-delà. Démonstrons ensemble que notre humanité partagée est plus solide que les forces qui cherchent à nous diviser.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/74/L.18, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Nakano** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) :

J'informe les délégations que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/74/L.18, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Érythrée, Estonie, États fédérés de Micronésie, État plurinational de Bolivie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Libéria, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et les Grenadines, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tchéquie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je tiens à féliciter le très grand nombre d'États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution A/74/L.18. Je tiens aussi à remercier la délégation japonaise, qui a établi la liste des coauteurs et élaboré le projet de résolution d'une manière qui a permis d'unir tous les États Membres.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter le projet de résolution A/74/L.18?

*Le projet de résolution A/74/L.18 est adopté (résolution 74/16).*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : C'est un grand plaisir pour moi de remercier S. E. M. Mori

Yoshiro, Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de Tokyo 2020, de sa présence et d'avoir présenté la résolution 74/16. Cela a été un grand honneur pour nous de l'entendre présenter la résolution. Je souhaite au Premier Ministre un bon retour chez lui.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran, qui a demandé à exercer son droit de réponse.

**M. Mamdouhi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Comme d'habitude, aujourd'hui, le représentant du régime israélien a formulé des affirmations sans fondement qui ne correspondent en rien à la réalité. Ces allégations servent à détourner l'attention des violences commises par le régime contre les Palestiniens. Il est extrêmement paradoxal qu'un régime qui est bien connu pour ses atrocités et ses politiques d'apartheid, lesquelles sont clairement documentées par les divers organes de l'ONU et organismes des Nations Unies, parle de sa politique non discriminatoire dans le sport. Les représentants du régime israélien feraient mieux de ne pas évoquer son approche inclusive à l'égard du sport alors que la discrimination contre les Palestiniens est une caractéristique de ce régime d'apartheid, avec ses 72 ans d'histoire honteuse qui peuvent se résumer en quelques mots : occupation, violence, massacres et violations flagrantes des droits de l'homme.

Tant que les droits fondamentaux des Palestiniens innocents seront violés de façon flagrante au quotidien, comment pouvons-nous attendre de ce régime qu'il donne aux Palestiniens relevant de sa souveraineté illégale la possibilité de participer à une manifestation sportive? Il va sans dire que le régime israélien mène depuis longtemps une politique opportuniste pour tromper autrui et détourner l'attention de ses actes inhumains et sauvages contre les Palestiniens innocents et d'autres nations du Moyen-Orient.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 11 de l'ordre du jour.

## Point 31 de l'ordre du jour

### Prévention des conflits armés

#### a) Prévention des conflits armés

#### Projet de résolution (A/74/L.12/Rev.1)

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine qui va présenter le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1.

**M. Yelchenko** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui au titre du point 31 a) de l'ordre du jour, intitulé « Prévention des conflits armés », porte sur une question juridique et politique pressante, à savoir le problème de la militarisation du territoire occupé de l'Ukraine, en particulier la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol. Le projet traite d'une préoccupation fondamentale pour mon pays et, je le crois, pour l'ensemble des Membres de l'ONU.

Depuis février 2014, la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol sont occupées par la Fédération de Russie. La tentative d'annexer ce territoire ukrainien souverain n'a pas été reconnue par la communauté internationale, comme en témoigne la résolution 68/262, sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Depuis que la Fédération de Russie occupe la Crimée, il n'y a pas eu de répit dans la militarisation progressive de la péninsule. Plus précisément, il y a eu des transferts déstabilisants de systèmes d'armement de la Russie vers le territoire de l'Ukraine, notamment des aéronefs et des missiles capables de transporter des têtes nucléaires, de même que des armes, des munitions et du personnel militaire.

L'occupation et la militarisation qui s'est ensuivie de la Crimée ont abouti à l'expansion de la zone où les navires de guerre et les aéronefs militaires russes sont utilisés dans la région de la mer Noire et jusque dans tout le bassin méditerranéen. Cette activité a par conséquent d'importantes répercussions sur la sécurité non seulement dans la région de la mer Noire mais également dans l'ensemble de l'Europe du Sud, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les multiples exercices militaires qui sont conduits par les forces armées russes en Crimée et alentour reflètent les politiques agressives de la Russie à l'égard de l'Ukraine et d'autres États côtiers de la mer Noire. Ils présagent aussi de considérables conséquences négatives à long terme pour l'environnement dans la région.

Par ailleurs, la Fédération de Russie militarise activement la mer d'Azov en y augmentant le nombre de navires de guerre et en y étendant sa présence de manière générale. Cela a des incidences sur le commerce maritime et l'approvisionnement de l'Ukraine et constitue une menace militaire supplémentaire pour mon pays, tout en contribuant à une détérioration des conditions de

sécurité dans la région. La construction illégale d'un pont au-dessus du détroit de Kertch entre la Russie et la Crimée temporairement occupée participe beaucoup de cette menace, en particulier du fait qu'elle facilite la militarisation de la Crimée et la présence accrue de forces russes, maritimes et autres, dans la zone, sous le prétexte de protéger le pont et son infrastructure.

Les agissements illégaux de la Fédération de Russie en mer Noire, le 25 novembre 2018, quand trois navires ukrainiens se sont vu refuser l'accès à la mer d'Azov par le détroit de Kertch et ont ensuite été attaqués et capturés par des navires russes sous le prétexte qu'ils violaient les frontières russes, sont une preuve supplémentaire du fait qu'il est urgent de remédier au problème de la militarisation de la Crimée et de certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov. Nous avons pris note avec satisfaction de la libération par la Fédération de Russie de 24 membres d'équipage et de leurs navires. Malheureusement, les navires eux-mêmes ont été rendus dans un état ne permettant pas de les utiliser, sans armes, sans documents et sans certains éléments de leur équipement, y compris des systèmes de communication sensibles.

Comme je l'ai déjà souligné, à mesure que la Fédération de Russie poursuit sa militarisation de la péninsule de Crimée occupée et de la zone maritime qui l'entoure, la situation en matière de sécurité se dégrade. Plus inquiétant encore est le fait que la Puissance occupante prend actuellement des mesures visant à nucléariser la Crimée, notamment en déployant des vecteurs et d'autres moyens d'employer des armes nucléaires et en développant activement des infrastructures nucléaires dans la péninsule. Compte tenu de l'emplacement stratégique de la Crimée dans la région et du fait que l'Ukraine soit partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, le déploiement par la Fédération de Russie de forces nucléaires en Crimée constitue une sérieuse menace pour le régime de non-prolifération en vigueur et devrait susciter une réponse adaptée de la part de la communauté internationale.

Plus largement, à l'échelle internationale, les avancées de la Russie dans sa guerre hybride contre l'Ukraine, si elles ne sont pas résolument prises en considération et inversées, pourraient encourager d'autres acteurs, jusqu'à présent hésitants, à s'engager dans des comportements agressifs, et ouvrir ainsi la boîte de Pandore dans d'autres parties du monde. Par conséquent, en contrant cette menace, chaque État

Membre de l'ONU contribuera à la paix et à la sécurité de son propre pays.

Étant donné la fragilité des conditions de sécurité dans les zones mentionnées et ses incidences négatives qui pourraient être de grande envergure, l'Ukraine, avec un groupe de 23 États, a déposé un projet de résolution actualisé, intitulé « Problème de la militarisation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol (Ukraine), ainsi que de certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov ». Comme l'Assemblée peut le voir, le nombre de coauteurs a augmenté, pour atteindre 42. Nous sommes très reconnaissants pour ce fort témoignage de solidarité et de soutien, et je crois que nous parlons maintenant au nom de tous les coauteurs du projet de résolution et plus généralement des Membres de l'ONU. Le projet de résolution a pour principaux objectifs d'exhorter la Fédération de Russie à retirer ses forces militaires de la Crimée et de faire cesser l'occupation illégale du territoire ukrainien, ainsi que d'obtenir de la Russie qu'elle mette un terme à son harcèlement des navires commerciaux et aux restrictions qu'elle impose au transport maritime international dans la mer Noire et la mer d'Azov.

En portant la question de la militarisation de la Crimée devant l'Assemblée générale, l'Ukraine et les autres coauteurs du projet de résolution ne cherchent pas la confrontation ni une quelconque politisation. Nous voulons plutôt insister sur le fait qu'il est de la plus haute importance que chaque État Membre souscrive pleinement aux principes du droit international et à ceux qui sont consacrés par la Charte des Nations Unies. J'espère que le projet de résolution suscitera chez les États Membres le même appui et la même attitude constructive que les autres résolutions de l'Assemblée générale sur l'Ukraine. J'engage instamment tous les États Membres à voter pour, ce qui démontrerait clairement leur ferme attachement aux principes du droit international et à ceux qui sont inscrits dans la Charte.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1.

Avant de donner la parole pour les explications de vote ou de position avant le vote, je rappelle aux délégations que la durée de ces explications est limitée à 10 minutes.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les projets de résolution que l'Assemblée générale adopte se répartissent habituellement en

trois groupes. Le premier groupe a trait aux projets de résolution de consensus. On travaille à leur élaboration, on s'accorde sur des positions et les États Membres sont souvent amenés à faire des compromis difficiles, car ils comprennent la puissance du message qu'envoient de telles décisions collectives. Fort heureusement, c'est ainsi que la majorité des résolutions sont adoptées.

Le deuxième concerne les projets de résolution que certains États Membres ne sont pas en mesure d'adopter, pour une raison ou pour une autre. Généralement, ces scénarios sont également le résultat d'efforts douloureux et experts. À l'Assemblée générale, nous essayons d'éviter les situations de ce type, car le caractère non consensuel de ces résolutions rend leur application nettement moins efficace.

Enfin, il y a le troisième – le plus petit – groupe de projets de résolution, qui sont déposés pour des raisons politiques et ne reflètent en rien la réalité. La plupart du temps, ils sont soutenus par environ un tiers des États Membres, sur la base d'une discipline de bloc, tandis qu'une majorité de délégations s'abstiennent dans le vote ou n'y participent pas, montrant ainsi ce qu'elles pensent réellement de telles initiatives. Ces projets de résolution ne passent habituellement pas par des consultations aux niveaux des experts, étant donné que le fait de réunir un consensus ou d'obtenir une majorité des votes n'est pas l'objectif de l'État qui dépose le texte. Ils ont pour trait distinctif qu'après leur adoption, leurs auteurs, au mépris de l'arithmétique et du bon sens, commencent immédiatement à se féliciter d'un appui prétendument notable de la communauté internationale. Évidemment, la fragilité de tels arguments ne fait aucun doute.

Aujourd'hui, nous avons affaire à un exemple clair du troisième type. Il est difficile de comprendre dans quel but les auteurs du projet de résolution A/74/L.12/Rev.1 nous font perdre notre temps pour la deuxième année de suite à examiner un texte politisé et provocateur fondé sur des conjectures, des spéculations et des faits déformés. Le peuple de Crimée a fait son choix il y a longtemps. Sous la menace d'un massacre sanglant par les nationalistes arrivés au pouvoir en 2014, il a rejoint le giron de la Russie. L'histoire a montré combien cette décision a été juste et avisée au vu de ce qui allait se produire. Les habitants du Donbass qui demandaient simplement que Kiev tienne compte de leurs préoccupations au sujet des nouvelles politiques gouvernementales ont été attaqués au moyen de bombes, d'obus de mortier et de balles. Le conflit interne qui en a résulté en Ukraine et qui se poursuit aujourd'hui encore

a fait des milliers de morts, de blessés ou de mutilés et des millions de réfugiés et de déplacés. Selon diverses estimations, entre 3 et 4 millions d'Ukrainiens se sont installés ou ont été forcés de partir gagner leur vie en Russie, et il y en a d'autres ailleurs. Les autorités de Maïdan et leurs parrains occidentaux tentent encore de dissimuler cette tragédie nationale totale sous l'apparence d'une agression russe qui relève du mythe.

Le présent projet de résolution est basé sur des mensonges flagrants et des assertions d'après lesquelles la situation serait terrible en Crimée, ainsi que sur des affirmations selon quoi les habitants de la Crimée souffriraient sous l'annexion et l'occupation russes. Il est révélateur qu'afin de veiller à ce que nul ne puisse constater par lui-même l'absurdité de la propagande de Maïdan, les États Membres soient appelés, dans un des paragraphes du projet de résolution, à s'abstenir de faire le déplacement en Crimée russe. C'est très bien vu de la part des auteurs, car quiconque se rend effectivement en Crimée revient avec des vues et des conclusions radicalement différentes qui font s'effondrer la prémisse du projet de résolution comme un château de cartes. Il suffit d'interroger les 7 millions de touristes qui sont venus dans la péninsule cette année – un record –, dont 1 million en provenance d'Ukraine, sur leurs impressions. Ils ne cachent pas leurs opinions et les expriment à la fois dans des entretiens et sur les médias sociaux.

On préférera en fait ne pas s'attarder sur les fausses notes qui émaillent le projet de résolution ukrainiens, où les mensonges succèdent aux mensonges, et les contrevérités aux contrevérités. Son titre même est un mensonge. Le problème de la militarisation de la Crimée n'existe pas. Pour l'information des membres, en vertu des accords conclus entre la Russie et l'Ukraine avant 2014, notre pays avait le droit de déployer jusqu'à 25 000 soldats dans la péninsule. En réalité, il n'y en avait que 12 000, contre 15 000 Ukrainiens. Il y en a encore moins aujourd'hui, et nous en informons publiquement la communauté internationale.

Au moment où je m'exprime, je me sens vraiment mal à l'aise quand je pense que mes collègues dans cette salle sont une fois de plus entraînés par la Mission permanente ukrainienne dans un spectacle de propagande politisé et provocateur dont personne n'a besoin. Je fais précisément référence à la Mission permanente de l'Ukraine car, honnêtement, nous ne comprenons pas la véritable position de l'Ukraine. Il se trouve qu'une réunion du quatuor du format Normandie

a lieu à Paris aujourd'hui même, en prévision de laquelle nos collègues ukrainiens ont fait tout ce qu'ils pouvaient en paroles et en actes pour qu'elle aboutisse à un résultat qui leur soit favorable. L'adoption du projet de résolution aujourd'hui avait pour objectif d'entraver le déroulement constructif de cette réunion. Ses auteurs ont fait de leur mieux pour ressortir du placard tous les cadavres que l'électorat ukrainien avait fermement décidé d'y laisser pour de bon lorsqu'il a voté de manière convaincante pour le Président Volodymyr Zelenskyy et son parti.

Incidemment, durant les préparatifs de la réunion de Paris, nous et tous les autres acteurs concernés avons entendu beaucoup de choses positives et encourageantes de la part du Président de l'Ukraine lui-même. En tous les cas, ce qu'il a dit est entièrement incompatible avec le coup retors que la délégation ukrainienne propose maintenant à l'examen de l'Assemblée. Au bout du compte, il est difficile de ne pas se demander de qui nos collègues ukrainiens suivent les ordres. S'agit-il de ceux du peuple ukrainien, qui soutient fermement un rapprochement avec la Russie et la paix intérieure dans leur pays, ou de ceux du parti de la guerre, qui ne veut pas renoncer à ses positions et maintient par conséquent l'Ukraine dans le chaos, la guerre civile, la misère et la pauvreté?

Afin de permettre à nos collègues de se poser eux-mêmes ces questions, nous allons demander que le projet de résolution proposé par l'Ukraine, les pays occidentaux et leurs satellites soit mis aux voix. Pour des raisons compréhensibles, nous appelons à voter contre. De plus, pour qu'il ne demeure aucun doute quant aux arguments fallacieux de nos collègues ukrainiens, nous exhortons chacun à venir en Crimée pour se faire sa propre idée. Nous et le peuple de Crimée n'avons rien à cacher et il y a bien des choses dont nous pouvons être fiers.

**M. Al Arsan** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation souhaite expliquer sa position sur le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1, intitulé « Problème de la militarisation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol (Ukraine), ainsi que de certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov ».

La délégation syrienne reste convaincue que certains membres détournent le point de l'ordre du jour consacré à la prévention des conflits armés, par l'intermédiaire de pratiques néfastes telles que celle qui consiste à déposer des projets de résolution politisés qui ne font pas consensus. Ces mêmes membres insistent

pour que l'on adopte des politiques d'exclusion et que l'on prenne des mesures unilatérales et font fi de la méthode établie qui passe par la tenue de consultations, la prise en compte des préoccupations et des positions des États et l'allocation d'un temps suffisant pour parvenir à des projets de résolution de consensus. Nous voyons chez certains États Membres une tendance étrange et dangereuse à utiliser de manière détournée l'ordre du jour de l'Assemblée générale afin d'exercer des pressions politiques sur des États et d'aggraver les différends, même si cela se traduit par une surcharge superflue de notre programme de travail et épuise l'énergie et les ressources humaines et financières de l'Organisation d'une manière qui compromet les grands buts et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies.

En somme, de tels projets de résolution, et en l'espèce le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1, reflètent clairement une polarisation politique et financière et une tentative directe de semer la désunion et la discorde. Ce projet de résolution ne saurait être vu comme l'expression d'une volonté de ses coauteurs et soutiens de garantir la paix, la sécurité et le développement dans la région en question, pour chacun, sans exception ni discrimination.

L'interprétation juridique et la position politique de la Syrie au sujet de la situation en République de Crimée se fondent sur le fait que les résultats du référendum qui y a été organisé le 16 mars 2014 se reflètent dans la stabilité actuelle de la région. Nous réaffirmons que le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui est politisé et biaisé et qu'il ne tient pas compte des nombreux faits récents survenus en Crimée. En tant que tel, il ne peut pas contribuer à stabiliser la région; au contraire, il est de nature à permettre à certains gouvernements de tirer avantage de l'état actuel des relations entre les deux voisins historiques, la Fédération de Russie et l'Ukraine, afin d'exercer une pression politique accrue sur Moscou.

Il convient de noter qu'aujourd'hui, au moment même où nous sommes réunis ici à l'Assemblée générale, les dirigeants du quatuor du format Normandie sont réunis à Paris. Cette réunion au sommet illustre clairement de quelle manière la communauté internationale offre des possibilités de diplomatie multilatérale pour régler les différends entre deux voisins et, sur cette base, nous appelons les coauteurs de ce projet de résolution à reconsidérer leur position et à donner à la diplomatie multilatérale une chance sérieuse

et véritable, au lieu d'approfondir le litige entre Moscou et Kiev et de se servir de l'Assemblée pour aggraver les tensions en proposant de tels projets de résolution qui ne font pas consensus.

Opposée à la politisation de l'Assemblée générale, notre position d'aujourd'hui se fonde sur notre respect de la Charte des Nations Unies et des traités internationaux et sur notre engagement à préserver le caractère sacré du Règlement intérieur. Nous devons avoir soin de ne pas impliquer l'Assemblée générale dans des questions politisées ni de surcharger son ordre du jour avec des projets de résolution non consensuels, en particulier lorsqu'ils ne servent pas à régler des différends au niveau régional ou international ni ne contribuent au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans une région ou le monde entier. Nous voterons donc contre le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1 et encourageons tous les États Membres à faire de même ou à s'abstenir dans le vote.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explication de vote avant le vote.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1, intitulé « Problème de la militarisation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol (Ukraine), ainsi que de certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Nakano** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que, depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/74/L.12/Rev.1, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Îles Marshall, Liechtenstein et Nouvelle Zélande.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Un vote enregistré a été demandé.

*Il est procédé au vote enregistré.*

*Votent pour :*

Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Belize, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Djibouti, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall,

Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Vanuatu, Zambie

*Votent contre :*

Arménie, Bélarus, Burundi, Cambodge, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Iran (République islamique d'), Kirghizistan, Myanmar, Nicaragua, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Serbie, Soudan, Venezuela (République bolivarienne du), Zimbabwe

*S'abstiennent :*

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Cameroun, Chili, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Ghana, Grenade, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Kazakhstan, Kiribati, Koweït, Libye, Malaisie, Maldives, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Nauru, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Palaos, Paraguay, Pérou, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Sri Lanka, Suriname, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Viet Nam, Yémen

*Par 63 voix contre 19, avec 66 abstentions, le projet de résolution A/74/L.12/Rev.1 est adopté (résolution 74/17).*

[La délégation de la Zambie a ultérieurement informé le Secrétariat qu'elle entendait s'abstenir.]

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) :

Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent s'exprimer au titre des explications de vote après le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Gafoor** (Singapour) (*parle en anglais*) : En tant que petit pays, Singapour est profondément attachée au multilatéralisme et au respect du droit international. Elle réaffirme les principes du respect de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain, ainsi que du respect de la souveraineté et de l'état de droit. Singapour s'oppose à l'annexion de tout pays ou territoire, étant donné qu'il s'agit là d'une violation manifeste du droit international.

Singapour note que plusieurs modifications ont été apportées au texte de la résolution que nous avons adoptée cette année en tant que résolution 74/17. Bien que nous ayons des réserves quant à certains termes employés dans la résolution, nous continuerons de l'appuyer par principe car elle se rapporte fondamentalement à la question de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Singapour affirme également son opinion sans équivoque et inflexible, selon laquelle tous les pays doivent adhérer au droit international et soutenir le droit à la liberté de navigation, tel qu'il est prévu dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

**M. Tozik** (Bélarus) (*parle en russe*) : La République du Bélarus est favorable à la paix et à l'entente en Ukraine. Nous ne sommes certainement pas indifférents au sort des voisins que sont nos frères et nos sœurs en Ukraine, où il est crucial de régler le conflit. Le respect par les parties des Accords de Minsk demeure la seule base adaptée pour régler la crise. Nous entendons continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faciliter le processus de paix, et nous sommes prêts à continuer de fournir les conditions nécessaires à des négociations sur le socle de Minsk dans quelque format que ce soit. Nous tenons aussi à rappeler que la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui comprend des représentants du Bélarus, joue un rôle important dans le processus de règlement. Le Bélarus a voté contre la résolution 74/17, proposée par l'Ukraine, du fait de notre position de fermeté à l'égard des documents de ce type. Nous sommes invariablement opposés au fait de surcharger l'ordre du jour de l'Assemblée générale et de ses organes spécialisés avec des sujets qui concernent des pays précis et qui sont utilisés pour entretenir la confrontation politique.

Considérant que de telles résolutions à l'ONU ne font qu'accroître la confrontation et ne nous aident pas à régler des questions précises sur le terrain, la résolution d'aujourd'hui intensifie le discours négatif et réduit les possibilités de trouver une solution pacifique

à la situation. Il y manque également les références requises aux Accords de Minsk. Nous estimons qu'en pratique, seul un dialogue réel, en direct, peut apporter à l'Ukraine la paix qu'elle attend depuis longtemps, et que cela ne se fera certainement pas, en revanche, par des accusations unilatérales proférées depuis la tribune de l'Assemblée générale. Nous soutenons par conséquent les efforts du Groupe de contact trilatéral et de ses sous-groupes de travail, qui tiennent régulièrement leurs réunions à Minsk. Nous nous félicitons du dernier cycle de négociations en date qui a lieu aujourd'hui à Paris en format Normandie, et nous espérons que ses résultats imprimeront un élan positif pour l'avenir.

**M. Mamdouhi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite s'exprimer au titre des explications de vote pour réaffirmer sa position à propos du différend entre la Russie et l'Ukraine. Nous sommes d'avis que les parties concernées devraient chercher le règlement pacifique de leur différend par un dialogue politique direct en s'efforçant plus avant de trouver une solution réaliste au problème, au sujet duquel des accords ont été conclus à Minsk en 2015 et entérinés par le Conseil de sécurité dans la résolution 2202 (2015).

Étant donné qu'il existe un mécanisme international convenu qui est soutenu par le Conseil de sécurité, le fait de traiter du différend simultanément à l'Assemblée générale pourrait intensifier les divergences et exacerber les divisions entre les États Membres au lieu de contribuer à un règlement effectif de la question. Une telle action menée en parallèle pourrait même compromettre le format de règlement convenu et internationalement arrêté pour ce qui se rapporte à l'Ukraine. Nous devons renforcer le mécanisme qui a déjà été approuvé d'un commun accord.

Notre position de principe consiste à appuyer une solution pacifique pour le différend entre l'Ukraine et la Russie. Nous sommes convaincus que la question doit être réglée par les États intéressés; toute solution élaborée hors de ce cadre ne fonctionnera pas, à moins d'être validée à la fois par les Russes et par les Ukrainiens.

**M. Koba** (Indonésie) (*parle en anglais*) : À maintes occasions déjà, l'Indonésie a réaffirmé son adhésion au principe de base qui consiste à respecter et soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Pour nous, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États est le principe fondamental qui régit les relations entre les nations. L'Indonésie s'oppose donc

à toute action impliquant l'annexion d'un pays ou d'un territoire souverain, car cela constitue une violation claire dudit principe, ainsi que du droit international.

S'agissant de la situation actuelle en Crimée, l'Indonésie n'a cessé d'insister sur l'importance du dialogue et de la diplomatie entre les États concernés afin de régler les problèmes qui ont cours en Crimée, dans la ville de Sébastopol et dans certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov.

L'Indonésie s'est abstenue dans le vote sur la résolution 74/17 car nous sommes convaincus que le règlement de la situation en Ukraine ne peut passer que par un processus politique, et notamment un dialogue politique direct. Nous réaffirmons la nécessité pour toutes les parties de faire preuve de toute la retenue possible afin de gérer la crise de façon responsable, dans le respect du droit international.

Nous appelons toutes les parties concernées à s'abstenir de toute mesure susceptible d'aggraver encore les tensions et de porter préjudice à de possibles efforts de paix.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Dabouis** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, pays candidats, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, se rallient à la présente déclaration.

L'Union européenne reste inflexible dans son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues. Elle réaffirme qu'elle ne reconnaît pas l'annexion illégale de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, territoires ukrainiens, par la Fédération de Russie, et persiste à condamner cette violation du droit international. Cela demeure un défi direct à la sécurité internationale, avec de graves implications pour l'ordre juridique international qui protège l'intégrité territoriale, l'unité et la souveraineté de tous les États.

L'Union européenne est toujours déterminée à appliquer pleinement sa politique de non-reconnaissance, y compris par des mesures restrictives. Elle appelle une fois encore les États Membres de l'ONU à envisager

des mesures similaires de non-reconnaissance, conformément à la résolution 68/262.

La militarisation croissante de la péninsule continue d'avoir un impact négatif sur les conditions de sécurité dans la région de la mer Noire. L'Union européenne condamne le fait que la Russie, en violation du droit international humanitaire, impose automatiquement la citoyenneté russe aux habitants de la Crimée et les enrôle dans les forces armées de la Fédération de Russie.

Les violations du droit international commises par la Russie ont entraîné une hausse dangereuse des tensions dans le détroit de Kertch et la mer d'Azov. Son emploi injustifié de la force contre l'Ukraine le 25 novembre 2018 n'a fait que rappeler les effets néfastes de l'annexion illégale de la péninsule de Crimée sur la stabilité régionale.

L'Union européenne a pris acte de la libération des marins ukrainiens illégalement détenus et de le remise à l'Ukraine des trois navires saisis il y a un an en mer Noire, près du détroit de Kertch. Elle avait souligné à plusieurs reprises que la Russie devait se conformer à l'ordonnance rendue par le Tribunal international du

droit de la mer le 25 mai 2019 et rendre à l'Ukraine les navires saisis. Toutefois, nous avons été profondément déçus à la lecture des rapports décrivant l'état de démantèlement dans lequel les navires ont été rendus à leur propriétaire légitime.

L'Union européenne condamne la construction du pont de Kertch sans l'aval de l'Ukraine, ce qui constitue une nouvelle violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle attend de la Russie qu'elle garantisse le passage libre et sans entrave de tous les navires par le détroit de Kertch à destination et en provenance de la mer d'Azov, conformément au droit international. Les restrictions illégales imposées à ce passage ont des conséquences économiques néfastes pour les ports ukrainiens de la mer d'Azov et de toute la région.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 31 a) de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 40.*